

## 1. Commande

Par la commande le client se déclare d'accord avec l'application exclusive des conditions générales de vente de Lopritec. Les commandes sont supposées être acceptées et exécutées exclusivement suivant ces conditions générales, qui priment sur les conditions éventuelles d'achat du client et sur les éventuelles clauses divergentes mentionnées dans la commande du client.

## 2. Contrôle de la commande et de la facturation - Plaintes

Toute réclamation concernant une livraison ou une expédition de matériaux effectuée par Lopritec ou un enlèvement de marchandises effectué par le client, doit être formulée par lettre recommandée endéans les 48 heures suivant la réception de la marchandise.

Au-delà de ce délai, plus aucune plainte ne sera acceptée pour non conformité, vices apparents de la livraison, ou défauts d'emballage. Les plaintes concernant la facturation doivent se faire par lettre recommandée dans les 8 jours suivant la réception de la facture.

## 3. Transport et stockage

Les livraisons se font au risque de l'acheteur. Le client s'engage à conserver les produits dans les meilleures conditions possibles, en tenant compte de la date d'expiration qui est indiquée sur les emballages.

## 4. Prix

Nos prix sont calculés départ magasin, sauf conditions spéciales indiquées dans l'offre ou dans notre tarif.

## 5. Réserve de propriété

Tous les produits fournis restent notre propriété jusqu'au paiement complet.

La réserve de propriété est également de rigueur lors du paiement par chèque ou par traite jusqu'au moment de l'encaissement.

## 6. Litiges

Lors d'une contestation concernant une livraison ou une facturation, seuls les tribunaux de Bruxelles sont compétents.

## 7. Conditions de paiement

Nos factures sont payables au siège de notre société, 30 jours date de facturation, sauf si d'autres conditions de paiement sont mentionnées formellement sur la facture.

En cas de non paiement de la facture à la date d'échéance, un intérêt de 10.5 % est calculé de plein droit, sans mise en demeure, à partir de la date d'échéance.

En outre, en cas de non paiement à la date d'échéance, le montant de la facture sera majoré de plein droit de 15% à titre de clause de préjudice forfaitaire avec un minimum de 150 Euro.

Les paiements tardifs seront imputés d'abord sur les intérêts échus et sur la clause de préjudice, et ensuite sur les plus anciennes factures.

## 8. Garantie

Lopritec garantit que les produits fournis sont conformes, à la date de livraison, aux prescriptions techniques qui sont en cours au même moment.

La garantie que Lopritec donne sur ses produits et équipement n'est valable que jusqu'à la date de validité mentionnée sur les emballages ou sur la facture.

La garantie ne couvre pas les préjudices résultant d'un usage incorrect ou anormal, ou d'un manque de soin ou d'une faute commise par le client.

La garantie de Lopritec concernant la livraison de produits présentant un défaut, est limitée à un remplacement des matériaux ou pièces défectueux.

Lopritec n'est pas responsable, ni directement, ni indirectement, des dommages consécutifs à l'application des produits.

La responsabilité de Lopritec est toujours limitée au montant d'achat du produit pour lequel la responsabilité de Lopritec a été établie.

L'information et les recommandations sont fournies par Lopritec de bonne foi, en tenant compte de la connaissance technique actuelle, de l'expérience pratique du produit et de l'application standard du produit sous des conditions normales.

L'utilisateur doit agir, lors de l'application, comme prescrit ci-après:

*"La fourniture d'un produit se fait toujours conformément aux prescriptions et conditions de la fiche technique du produit, et conformément aux conditions générales de Lopritec.*

*Les prescriptions concernant l'application et l'utilisation de produits Lopritec, sont basées sur la connaissance technique et sur l'expérience acquise avec ces produits au moment de la vente.*

*L'information technique et les prescriptions de la fiche technique sont valables pour autant que les produits mentionnés soient stockés, traités et appliqués, après la livraison, dans des circonstances normales, conformément à nos prescriptions et suivant les règles de l'art.*

*L'utilisateur doit, pour chaque utilisation, tester les produits sur leur maniabilité, ceci dans le cadre de l'application prévue par lui et de l'objectif final.*

# Conditions Générales de Vente

*Une application avec modification d'un ou plusieurs paramètres d'exécution (par exemple les matériaux, les substrats utilisés, les conditions extérieures lors de l'application), ou une application déviant de ces prescriptions, se fait toujours au seul risque et sous la responsabilité exclusive de l'utilisateur.*

*Lopritec ne peut pas être considérée comme responsable d'une mise en œuvre ou d'une application fautive de ses produits par l'utilisateur.*

*L'utilisateur doit toujours, au moment de l'application des produits Lopritec, consulter la dernière version de la fiche technique qu'il peut obtenir à tout moment auprès du département technique de Lopritec..*

*Lors d'éventuelles contradictions dans les documents émanant de la s.p.r.l. Lopritec, les stipulations de la dernière version de la fiche technique du produit concerné priment".*